



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 08/04/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page: 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
5133025	0165285			Zone Expedition : 03					5877893
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €	
** BL 5877893 DU 08/04/2025 **									
STOCK									
COMMENTAIRE R.A. : STOCK									
NUMERO DE COMMANDE :									
E: BALAI EV STD AV PSA		1623236980 B13B03	4,00	4	16,86	44,00	9,44	37,77	
PAPR				4		10,00		-3,78	
E: BALAI EV STD AV PSA		1623234680 B13B02	2,00	4	11,23	44,00	6,29	12,58	
PAPR				4		10,00		-1,26	
E: BALAI EV STD AV PSA		1623236480		4	11,34	44,00	6,35		
Pieces en commande ... 3									
E: BALAI EV STD AV PSA		1623237180 B13A02	2,00	4	20,05	44,00	11,23	22,46	
PAPR				4		10,00		-2,25	
AIR JET CRAINBERRY		LKEN86472 X05B03	1,00	4	16,31		16,31	16,31	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 81,83									
CHER CLIENT									
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.									
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS									
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.									
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT									

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5133025 N° Client 0165285 N° Commande 5877893

Echéance le : 31/05/2025

08/04/2025 98,19



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux articles L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre *